

MONTJAVOULT

BULLETIN MUNICIPAL



DECEMBRE 2001

NUMERO 51

S O M M A I R E

Numéros utiles

Vœux du Maire

Edito du Maire

Vie municipale

Listes électorales pour 2002

Éclairage public

Les abords des propriétés

Budget

Travaux d'investissement

Règlement du terrain sportif

Point sur les travaux

Stationnement gênant

Les objets encombrants

Récupération de verre

Déchetterie

Le bon voisinage

Service de repas à domicile

Gendarmerie

Infos service retraite

Carnet du semestre

Ils sont nés

Ils sont partis

Montjavoult au quotidien

14 juillet

Sportifs à l'honneur

Clin d'œil aux enfants

A.S.V.V.

Âge d'or

Les amis de la Molière

Anciens combattants

Être bien à Montjavoult

Numéros de Téléphone Utiles

MAIRIE	Montjavoult	03 44 49 92 59
GENDARMERIE	Chaumont en Vexin	03 44 49 00 40
POMPIERS	Chaumont en Vexin	03 44 49 00 18
HOPITAL	Chaumont en Vexin	03 44 49 54 54
HOPITAL	Gisors	02 32 27 76 76
SECURITE SOCIALE	Beauvais	03 44 10 10 10
CONSEIL GENERAL	Beauvais	03 44 06 60 60
PREFECTURE DE L'OISE	Beauvais	03 44 06 12 34
E.D.F. Dépannage	Beauvais	03 44 48 59 70
VEXIN THELLE EMPLOI	Le matin	03 44 49 99 61
EAU (SAGEA)	Beauvais	03 44 06 32 32
CENTRE ANTI POISON	Paris	01 42 05 63 29
S.N.C.F.	Chaumont en Vexin	03 44 49 00 32
S.N.C.F.	Gisors	02 32 55 01 30 02 32 55 22 95
S.N.C.F.	Chars	01 30 39 72 15



VOEUX DU MAIRE



Les membres du conseil municipal et moi-même vous souhaitons un Joyeux Noël, une Bonne et Heureuse Année.

Tout au long de cette nouvelle année, nous veillerons aux intérêts de tous, dans la mesure où, vous, habitants de Montjavoult, vous collaborerez à la préservation de notre agréable cadre de vie et de notre environnement auxquels nous sommes si attachés.

Élisabeth GOURDAIN



BONNE ANNEE 2002

EDITORIAL DU MAIRE

En étant réélue le 16 mars dernier le 1^{er} magistrat de la commune, j'ai accepté dès lors, et entre autres responsabilités, d'être dépositaire des préoccupations quotidiennes de mes concitoyens, et d'être en 1^{ère} ligne lorsque le travail de l'équipe municipale est dénigré en l'accusant d'incompétence, et en critiquant la gestion de la commune.

Je suis pourtant surprise du peu de candidats, voire même de l'absence de volontaire, lors des dernières municipales, et en toute honnêteté, même si j'ai bien sincèrement été flattée du résultat du scrutin à mon égard, je constate que vous m'avez de nouveau accordé votre confiance.

Cependant le métier de maire est une tâche bien ingrate, semé d'embûches, où sa responsabilité est mise en cause au quotidien, que l'on soit un « petit » ou un « grand » maire. Pourtant j'aurai bien volontiers laissé, ma place à un autre postulant, tout en m'engageant, bien évidemment, à l'épauler. Mais heureusement, la façon dont mon équipe m'entoure, m'aide et me soutient, m'encourage.

Je réitère dans ce mot, mon refus total d'interférer dans la vie et les « affaires » de chacun, et en particulier dans les problèmes de voisinage, qui seraient facilement résolus si chacun y mettait un peu de bonne volonté et faisait preuve de tolérance.

J'aime à répéter que nous avons la chance d'habiter dans un milieu rural à 60 km de la capitale. Supportons-en les rares inconvénients et profitons pleinement des avantages sans retenue.

A la demande de beaucoup d'habitants gênés par leurs déplacements sur nos routes étroites, et sur les trop rares trottoirs, les agents communaux aidés par des professionnels ont entrepris un nettoyage systématique des bas-côtés. C'est pourquoi, un certain nombre d'entre vous ont été sollicités par courrier pour couper leurs haies, arbustes ou même arbres dépassant sur le domaine public.

Pour terminer ce chapitre sur l'état des routes, étant moi-même exploitante et sensibilisée par le sujet, je demande instamment à mes collègues agriculteurs de concentrer leurs efforts afin de préserver notre voirie et ses bas-côtés.

Certains administrés réclament une salle des fêtes : l'investissement pour réaliser ce genre d'équipement est considérable (environ 2,5 millions de francs). Et, qui pourrait certifier du degré d'occupation d'un tel local ? sachant le peu d'intérêt que portent les habitants de Montjavoult, plus jeunes et moins jeunes, pour nos dernières réalisations (terrain de foot et terrain multisports – sauf peut-être pour y faire du roller, du vélo, et même de la moto !!! Ces faits laissent les conseillers municipaux perplexes. Ce genre d'activité a pour résultat d'endommager les revêtements, d'où découlent des frais supplémentaires d'entretien à rajouter aux charges déjà bien lourdes de notre petit budget. Doit-on fermer ces équipements ? la question reste posée.

J'en profite pour demander aux parents d'être moins laxistes vis à vis des méfaits de leurs enfants et de savoir prendre les sanctions appropriées aux actes malveillants, la collectivité ne pouvant pas tout assumer.

J'aimerais conclure cette page en citant trois mots « clé » qui devraient nous guider dans notre vie de chaque jour : **civisme**

respect des autres

tolérance

que je résumerais dans cette maxime :

« ne faisons pas à autrui, ce qu'on n'aimerait pas qu'on nous fasse »

Elisabeth GOURDAIN

VIE MUNICIPALE

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES POUR 2002

NE LAISSEZ PERSONNE DECIDER A VOTRE PLACE

En 2002, les élections présidentielles et législatives vous conduiront devant les urnes pour exercer votre droit civique. Pour voter, il faut être âgé de 18 ans accomplis au 28 février 2002, être domicilié dans la commune et fournir en mairie votre carte d'identité ou votre passeport (en cours de validité), ainsi qu'un justificatif de domicile (quittances de loyer, EDF, ou France Télécom) et ce, jusqu'au dernier jour ouvrable de décembre.



L'ensemble des pièces demandées peut être également déposé par un tiers "dûment mandaté", qui présentera une procuration sur papier libre indiquant les : nom, prénoms et adresse du mandataire.

Si vous avez changé d'adresse dans la commune ou si vous avez remarqué une erreur sur votre carte d'électeur, n'omettez pas d'en faire part à la mairie pour qu'elle puisse effectuer les rectifications nécessaires.

A noter : votre actuelle carte d'électeur mauve sera valable pour les prochaines élections.

N'oublions pas que voter est un devoir civique et que votre vote compte.

ECLAIRAGE PUBLIC DE LA COMMUNE

Parce que la délinquance connaît une hausse incessante, l'insécurité est devenue l'inquiétude principale des habitants et en particulier dans nos petites communes où les gens se trouvent confrontés à un sentiment d'impunité des coupables.

L'éclairage public, allié aux systèmes modernes de surveillance, peut apporter une réponse à ces situations et permettre de sécuriser la population tout en décourageant les délinquants potentiels. Ainsi pour tranquilliser nos administrés, depuis le mois d'août vous avez constaté que les rues restaient éclairées toute la nuit, ceci à l'initiative de Madame le Maire et du Conseil municipal, pour qui, la première des libertés est la protection de la sécurité des biens et des personnes.

L'application de cette décision a reçu l'approbation de la population.

Espérons que cette mesure dissuadera les individus mal intentionnés.



LES ABORDS DES PROPRIETES



Rappel, nous attirons à nouveau votre attention sur les dangers de disposer de grosses pierres tout le long de la chaussée devant votre propriété. En commettant cet acte vous vous rendez coupable d'éventuels accidents qui pourraient survenir lors de croisements notamment avec des cars ou des camions, les routes n'étant pas suffisamment larges pour cette manœuvre.

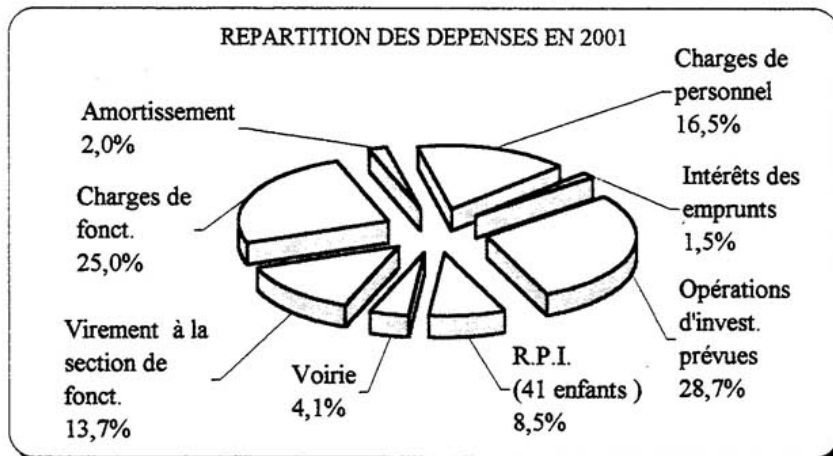
En résumé il est interdit sous peine de poursuites de placer des rochers ou tout autre obstacle le long des bas-côtés de la route.



BUDGET PRIMITIF 2001 PREVISIONNEL DANS SES GRANDES MASSES

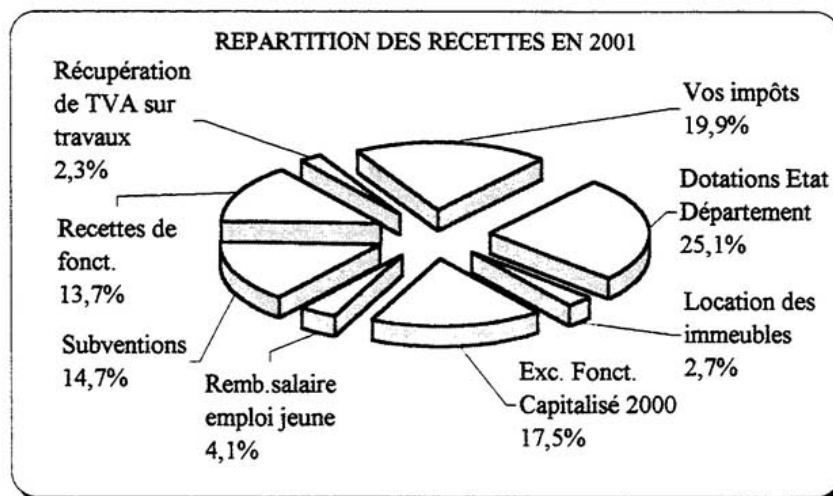
DEPENSES

Charges de fonctionnement	608 000,00
Amortissement	49 000,00
Charges de personnel	400 000,00
Intérêts des emprunts	37 000,00
Opérations d'investissement prévues	697 000,00
R.P.I. (41 enfants de Montjavoult)	205 000,00
Voirie	100 000,00
Virement à la section de fonctionnement	332 000,00
TOTAL	2 428 000,00



RECETTES

Vos impôts	482 000,00
Dotations Etat Département	610 000,00
Location des immeubles	65 000,00
Remboursement salaire emploi jeune	100 000,00
Exc. Fonct. Capitalisé 2000	425 000,00
Subventions	358 000,00
Recettes de fonct.	332 000,00
Récupération de TVA sur travaux	56 000,00
TOTAL	2 428 000,00



TRAVAUX D'INVESTISSEMENT ENGAGES AU 01/12/2001

Toit du préau	70 000 F	
Caniveaux à Beaugrenier	190 000 F	
Remise en état partielle de l'éclairage public	23 000 F	
Tronçonneuse	3 200 F	} équipements nouveaux suite au vol du mois de mai
Taille fil	5 000 F	
Tondeuse autoportée	31 400 F	
Remorque	11 300 F	
Alarme	7 200 F	
Portes d'atelier sécurisées	16 800 F	
Ordinateur	14 000 F	} passage à l'Euro
14 Tables de classes, chaises, casiers	9 000 F	
Lave vaisselle	5 000 F	
Remise en forme de la décharge communale	12 000 F	
TOTAL	400 000 F	



REGLES D'UTILISATION DE LA PLATE-FORME MULTISPORTS DE MONTJAVOULT

Il est obligatoire :

- D'être couvert par une assurance responsabilité civile (celle de votre habitation nous suffit)
- Porter des chaussures de sport
- Refermer à clef la porte en sortant
- Laisser le terrain propre (une poubelle est réservée à cet effet)
- De réserver le jour ou la veille à l'aide de son badge et pour 1 h seulement
- Respecter le matériel qui est la propriété de tous

Il est formellement interdit :

- De pénétrer sur le terrain en 2 roues, en roller, en chaussures de ville...
- De fumer sur le terrain
- De pratiquer plusieurs sports simultanément
- De prêter son badge
- De pratiquer le football sauf avec une balle légère en ayant soin d'enlever les filets de tennis et de volley



Comptant sur votre compréhension et votre collaboration merci

POINT SUR LES TRAVAUX EN COURS



Depuis le 6 novembre 2001, la 1^{ère} tranche des travaux d'enfouissement des réseaux d'électricité, de téléphone et d'éclairage public est en cours dans les rues jouxtant l'Eglise de Montjavoult, édifice classé monument historique. L'urgence de ces travaux était nécessité par d'importantes chutes de tension mettant en péril le fonctionnement des chaudières et réfrigérateurs des : école et cantine, en respect des règles sanitaires imposées dans ce type d'établissement.

Par ailleurs les riverains se trouvant en bout de ligne notamment rue des Bauves, souffraient des mêmes inconvénients.

Ces travaux doivent durer jusqu'à janvier 2002 en ce qui concerne la place de l'Eglise ainsi que les rues d'Enfer et de la Mairie.

Pour ce qui est de la rue des Bauves ils ne commenceront qu'en février 2002 pour se terminer en mars. En effet, dans cette rue, les tuyauteries d'eau potable sont vétustes et il y manque une bouche d'incendie dont la mise en place est devenue obligatoire.

Le Syndicat des Eaux ne pouvant intervenir avant février, il a été décidé d'attendre cette période pour l'enfouissement des lignes, afin de ne défoncer la chaussée qu'une seule fois.

Les lignes aériennes existant à ce jour ne seront déconnectées et enlevées ainsi que leurs supports, qu'à l'achèvement de la 2^{ème} tranche, soit vers fin mars 2002.



Les travaux de mise en place de caniveaux rue du Coudrais (CD.6) à Beaugrenier ont eu lieu mi-novembre. Ces caniveaux éviteront les ruissellements intempestifs en travers de la chaussée, ce qui améliorera la sécurité de circulation et aussi la propreté, de même qu'ils éviteront l'écrasement des bordures de la chaussée.

Dans ce même but il est prévu de renforcer la signalisation routière sur cette voie en raison d'un rétrécissement de chaussée à hauteur d'un bâtiment masquant partiellement la visibilité.

Des services de contrôle de vitesse seront ponctuellement effectués par la gendarmerie sur cette axe secondaire très emprunté, reliant la D.915 (de Pontoise à Gisors) à la RN.14 (via Parnes et Buchet).



STATIONNEMENT GENANT

Le Syndicat Mixte de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères du Vexin nous communique qu'à plusieurs reprises des véhicules en stationnement gênant empêchent le passage du camion-benne dans certaines rues. Par conséquent nous vous rappelons que lors des jours de collecte dans notre commune, les voies doivent être accessibles afin que le ramassage des déchets puissent s'effectuer normalement.

LES OBJETS ENCOMBRANTS

Agenda 2002 de la collecte des objets encombrants, à ne sortir que la veille au soir du jour du ramassage :

- **Lundi 7 janvier 2002**
- **Lundi 4 février 2002**
- **Lundi 4 mars 2002**
- **Lundi 1^{er} avril 2002**
- **Lundi 6 mai 2002**
- **Lundi 3 juin 2002**

- ***pas en juillet 2002***
- ***pas en août 2002***

- **Lundi 2 septembre 2002**
- **Lundi 7 octobre 2002**
- **Lundi 4 novembre 2002**
- **Lundi 2 décembre 2002**

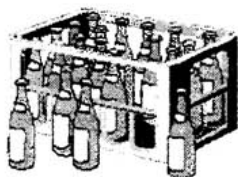
Pour être ramassé, les encombrants ne doivent pas :

- peser plus de **50 kg**
- mesurer en : **longueur 1,75 mètre**
largeur 1,50 mètre
hauteur 0,50 mètre

Si vos objets sont hors normes (trop lourds ou trop grands), vous devez les casser ou les démonter de façon à ce qu'ils aient les dimensions requises pour être collecter.



RECUPERATION DE VERRE



Collecte et récupération des bouteilles en verre au profit de la recherche sur le cancer.

Deux containers de couleur verte ont été mis à la disposition de la commune mais n'ont pu être placés ailleurs, qu'à l'actuelle décharge de la route allant de Montjavoult à Beaugrenier, en raison de difficultés d'aménagement en toute sécurité (travaux de voirie en cours, périmètre de site classé, etc.)

DECHETTERIE

Pendant des siècles, les habitants se sont débarrassés tout simplement de leurs ordures en les jetant par les fenêtres.

Avec le développement des villes, la gestion des déchets pose un réel problème d'hygiène. Imaginez le borbier que pouvaient être les rues, et la puanteur qui pouvait s'en dégager !

Au XVI^{ème} siècle, François 1^{er} instaure une loi obligeant les habitants à balayer devant leur porte et à rassembler les boues dans des paniers. Ceux-ci sont ramassés par des boueux et placés dans des tombereaux.

C'est en 1883 que le Préfet Poubelle signe le fameux arrêté, obligeant les propriétaires à fournir à leurs locataires, des boîtes en fer ou en bois. La poubelle est née. Ce fonctionnement durera jusqu'en 1919.

Ensuite, après la première guerre mondiale les tombereaux tirés par des chevaux seront remplacés par des camions, puis vers 1935, par des véhicules de collecte équipés d'un système de compression qui permet de collecter davantage de déchets.

Aujourd'hui, les modes de collecte mais aussi de traitement ont considérablement évolué. Le personnel de collecte a laissé le nom de *boueux* pour celui de *ripeur*.

Recycler et valoriser



Trier, c'est :

- Eviter le gaspillage en économisant les matières premières, les ressources naturelles et l'énergie
- Jeter différemment et changer ses habitudes pour se préparer à trier toujours plus demain

Recycler, c'est :

- Valoriser ces déchets par réemploi, recyclage ou incinération avec récupération d'énergie
- Trier et stocker ces déchets dans des conditions propres à favoriser leur valorisation ultérieure

Le saviez-vous ?

- Une tonne de plastique recyclé permet d'économiser entre 1,2 et 1,5 tonne de pétrole.
A partir de 27 bouteilles plastiques, on peut fabriquer un pull-over (fibres mélangées à 30% de laine)
- Le recyclage du verre permet d'économiser 30% de l'énergie nécessaire à sa fabrication.
- Le recyclage de l'aluminium permet d'économiser 95% de l'énergie nécessaire à sa fabrication.
- Une tonne de papier récupéré permet d'en fabriquer 900 kg.



Déchetterie du district du VEXIN –THELLE

Liancourt-Saint-Pierre – ☎03 44 49 31 43

LE BON VOISINAGE

Rappel du règlement sanitaire départemental (arrêté préfectoral du 15/11/1999)



- les propriétaires de chiens sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter toute gêne pour le voisinage due aux aboiements intempestifs (article 9 de l'arrêté préfectoral).
- sur la voie publique les dispositifs de diffusion sonore (musique, échappement libre, réparations et réglages des moteurs de véhicules... etc.) sont interdits.
- l'usage d'outils bruyants pour le jardinage (tondeuses) ou le bricolage est limité à certaines heures de la journée (article 7 de l'arrêté préfectoral).

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteurs thermiques ou électriques ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :



Du lundi au vendredi	de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 19 h 30.
Le samedi	de 9 h à 12 h et de 15 h à 19h.
Le dimanche et les jours fériés	de 10 h à 12 h.

Les feux d'herbe de tonte et de branchages secs :

Dans l'intérêt de tous, il est rappelé que seuls les herbes et branchages secs peuvent être brûlés aux heures ci-dessus.

Ces feux ne devront pas se consumer ; il appartient donc à chacun de les contrôler et d'assurer une non nuisance au voisinage.

Nous espérons qu'après ce bref rappel, le comportement de chacun sera en conformité avec l'arrêté préfectoral, et que nous n'aurons pas à mettre en application l'article 22 :

- **Les infractions à l'arrêté préfectoral seront poursuivies et réprimées conformément à la législation et à la réglementation en vigueur.**

SERVICE DE REPAS A DOMICILE



La maison de retraite « La Compassion » de Chaumont en Vexin propose aux personnes âgées des communes environnantes des repas équilibrés servis à domicile. En effet, les dispositions actuelles offrent à nos aînés un maintien à domicile de plus en plus tard. Malheureusement, on constate souvent que certaines de ces personnes se nourrissent mal, voir plus grave, plus du tout. Ceux-ci arrivent dans les services d'urgence dans un état physique très dégradé, voir même critique.

Ce service de repas livrés à domicile permet à nos concitoyens âgés de s'alimenter de façon équilibrée sans avoir à confectionner les repas afin de manger chaud au moins une fois par jour.

Nous restons à votre disposition pour vous apporter tous les renseignements nécessaires afin d'offrir à ces habitants âgés un service supplémentaire.



Photocopie du texte communiqué par la Gendarmerie nationale

LA GENDARMERIE NATIONALE : DES METIERS AU SERVICE DES AUTRES

La gendarmerie nationale, institution militaire chargée d'assurer la sécurité publique et présente dans chaque canton propose près de 12 000 emplois par an au plan national.

Dans le cadre du recrutement des gendarmes, des sessions de tests de sélection se déroulent chaque semaine à AMIENS. Ces tests d'aptitude (générale, physique et professionnelle) s'adressent aux femmes et aux hommes de 18 à 35 ans quels que soient les diplômes scolaires détenus. Les postulants retenus suivent un stage de formation rémunéré (7980 F net) de 12 mois. Dès la première affectation la police judiciaire, administrative et l'assistance rythmeront le quotidien de ce militaire.

Pour les moins de 26 ans, le volontariat pour les postes de gendarme adjoint constitue une excellente expérience professionnelle avant d'accéder à une carrière dans la gendarmerie ou de demander à bénéficier des aides à la reconversion vers les employeurs du secteur civil. Ce sont 7000 créations de postes qui sont proposées pour l'année. Un gendarme adjoint perçoit bénéficie de la nourriture et de l'hébergement gratuits en plus de sa solde. La sélection des candidats "gendarme adjoint" s'effectuent à AMIENS. Les candidats passent deux tests de type Q.C.M.. Dans ce cas également les sessions de tests sont organisées chaque semaine à AMIENS.

Le corps de soutien technique et administratif de la gendarmerie recrute ponctuellement parmi les titulaires de diplômes scolaires relatifs génie civil, restauration (gérance), comptabilité, secrétariat, mécanique automobile. Les candidats doivent être âgés au plus de 28 ans au dépôt de candidature.

Enfin une grande nouveauté dans cette institution : le recrutement direct sur concours annuel des futurs officiers parmi les universitaires titulaires d'une maîtrise, d'un titre d'ingénieur ou d'un diplôme du 3^{ème} cycle en matière scientifique ou technique. Les lauréats de ces concours rejoindront l'école de formation des officiers de MELUN pour 24 mois de formation. Un élève officier perçoit une solde 11 300 F net avec un logement concédé gratuitement durant sa formation.

Des permanences mensuelles du centre d'information et de recrutement d'AMIENS se tiennent dans votre région: renseignez-vous à la brigade de gendarmerie de votre domicile, dans les C.I.O. ou :

contactez le CENTRE D'INFORMATION ET DE RECRUTEMENT DE LA GENDARMERIE - 1, Rue CAUMARTIN (près du COLISEUM) - 80000 AMIENS - Tel : 03 22 721 222 (ouvert du lundi au samedi inclus).

e-mail : cir.gendarmerie.amiens@wanadoo.fr

visitez le site : www.defense.gouv.fr/gendarmerie

INFOS SERVICE



Pour faciliter le passage à la retraite, la Caisse Régionale d'Assurance Maladie Nord-Picardie vous informe et vous conseille



Sensibiliser les futurs retraités à anticiper les formalités est une nécessité...

En effet, au plus tard à 58 ans, même si le moment de la retraite semble encore loin, il est temps de régulariser sa carrière de cotisant.

Pour éviter tout désagrément financier, il faut demander sa retraite 6 mois avant le point de départ souhaité pour éviter la rupture des ressources.

Enfin pour accompagner les assurés tout au long de la retraite, la CRAM Nord-Picardie est toujours à leur disposition.

Pour toutes ses raisons, la CRAM Nord-Picardie sollicite la coopération des Maires, relais privilégiés entre notre organisme et leurs administrés... qui sont aussi nos assurés, pour rappeler et communiquer dans les bulletins d'informations les coordonnées du Conseiller retraite ainsi que le lieu d'accueil dans la commune (ou dans une commune proche).

Vous pouvez être reçu(e) au point d'accueil retraite, principalement sur rendez-vous à la :

Mairie de Chaumont en Vexin
45 rue de l'Hôtel de ville
60240 CHAUMONT EN VEXIN

ou contacter le Conseiller Retraite : **Jean-Marc HOCHART** ☎ 06 08 97 89 15

CARNET DU SEMESTRE

ILS SONT NES...

- Lothaire **MARCHAL** – Né le 2 juillet 2001 à Pontoise
Les parents habitent Beaugrenier
- Hugo **IGER** – Né le 22 juillet 2001 à Gisors
Les parents habitent Le Vouast



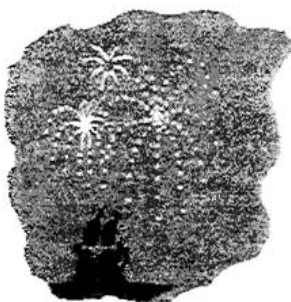
ILS SONT PARTIS...

- Monique **BALLUAIS** née à Montjavoult – Décédée le 26 juillet 2001 à Colombes
- Georgette **GILLES** née à Montjavoult – Décédée le 3 septembre 2001 à l'Isle Adam

MONTJAVOULT AU QUOTIDIEN



14 JUILLET 2001



Cette année, à la demande des habitants de la commune, nous avons renoué avec les manifestations estivales.

C'est donc le 13 juillet vers 20 heures que débutaient les festivités dans la salle multifonctions où suivant les besoins de chacun, on pouvait se restaurer en achetant : saucisses, frites, pâtisseries, boissons et cafés.

Cette soirée dînatoire s'est ensuite prolongée jusqu'au tirage du feu d'artifice vers 23 heures. Celui-ci a été tiré dans la plaine, près du cimetière, où l'on a pu admirer les dernières nouveautés de l'art pyrotechnique mises en scène et sonorisées par messieurs Jean Mahé et Guy Mercier auxquels nous adressons toutes nos félicitations pour cette réussite malgré le temps

qui n'était pas propice à cet exercice.

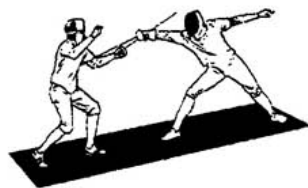
Mais c'est avec déception que nous avons constaté, une fois encore, le manque de suivi des réclamations faites par les montjoviens. En effet malgré le souhait émis par la population, peu de monde avait souscrit à cette soirée conviviale, mais les personnes qui avaient fait la démarche d'assister au feu d'artifice n'ont pas regretté leur soirée.

LES SPORTIFS DE MONTJAVOULT A L'HONNEUR

SABRE

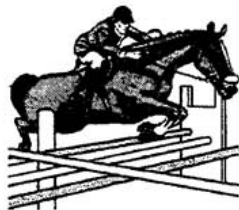
Notre vice-champion olympique monsieur Matthieu GOURDAIN a tenu ses promesses et vient encore de renouveler ses exploits en remportant une nouvelle victoire aux championnats du monde qui se sont déroulés à Nîmes : médaille de bronze en individuelle au sabre.

Bravo et compliments pour ce challenge.



CONCOURS DE SAUT D'OBSTACLES

Superbe performance de trois jeunes cavaliers (de 12 à 14 ans) de la société du Vexin français qui ont obtenu une troisième place lors des Championnats de France organisés dernièrement à Lamotte-Beuvron. L'équipe était composée de Laury FARINACCIO, Caroline THIERRY et Kévin PEREZ. Cette médaille de bronze décrochée en CSO (Concours de Saut d'Obstacles) 5^{ème} catégorie E1 moins de 26 ans est d'autant plus remarquable que la concurrence était grande. En effet, 51 équipes, issues de grands clubs français étaient présentes.



Toutes nos félicitations à ces jeunes et plus particulièrement à mademoiselle Laury FARINACCIO habitante de Montjavoult.

CLIN D'ŒIL AUX ENFANTS DE L'ÉCOLE

Les prénoms de la classe



*Thomas aime koalas
Ophélia caresse un chat
Laura lave ses draps
Wendy mange du riz
Maxime déguste une pomme
Gwendoline boit de la grenadine
Jonathan aime bien les serpents
Guillaume joue avec sa gomme
Jordan dresse des ânes
Valère a peur des vipères
Vickye est une pie
Kattharina adore le chocolat
Maxime est léger comme une plume
Jessy joue aux barbies
Alexa danse la salsa
Anouk danse le zouk
La maitresse se fait des tresses
Et Valérie écrit*

Poème des enfants de CP / CE1

ASSOCIATION DES 7 VILLAGES DU VEXIN



Le bilan de l'année 2001 est rapidement brossé, puisque les activités ont été assez restreintes. Principalement, la carence des manifestations a été due à une épidémie de fièvre aphteuse qui a cruellement frappé la région de NORTH CURRY et qui a eu pour conséquence l'annulation de notre voyage traditionnel et bisannuel. En compensation notre Association s'était proposée d'organiser un week-end à Londres (21 et 22 septembre 2001), mais elle a renoncé à le réaliser compte tenu du faible taux des participants des 7 villages (les tristes événements du 11/09/01 n'auraient probablement pas facilité notre déplacement).

Abandonnons ce Triste passé et comme le soulignent nos amis britanniques, croisons les doigts pour un avenir plus prometteur en 2002 si les événements extérieurs le permettent.

Ainsi en 2002, il a été prévu :

- Une après-midi « galettes » précédée de l'Assemblée Générale de notre Association dans la deuxième quinzaine de janvier 2002 à la salle des fêtes de Boury en Vexin.
- Un long week-end à North Curry au mois de mai 2002 (probablement à l'Ascension) en souhaitant une participation active des habitants des 7 villages. Le prix de ce déplacement sera modique puisque l'hébergement se fera en familles d'accueil.
- Un projet sera discuté avec le comité de jumelage de North Curry pour l'organisation d'un tournoi sportif (Judo, tennis, basket ...) qui concernerait davantage les jeunes de nos villages et leurs homologues britanniques.



Au cours de la séance, l'idée d'un rallye automobile permettant de découvrir les beautés et les curiosités de notre région des deux Vexins (Français et Normand) a été émise et unanimement adopté pour la venue de nos amis de North Curry en mai 2003.

Le bilan financier est fort satisfaisant puisque présentant un solde créditeur de 53 435,04 francs.

	<i>Recettes</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Total</i>
Au 19 octobre 2001	18 634,00	8 991,48	+ 9 642,52
Fond de roulement 2001	43 802,52		+ 43 802,52
Fonde de roulement au 19/11/01			+ 53 435,04

*dont 10 930 francs de subvention des communes (Boury – Montagny – Montjavoult – Parnes), la commune de Vaudancourt versera la subvention en décembre 2001.

Au début de l'année 2002 un exemplaire du bilan financier au 31 décembre 2001 de l'Association sera adressé aux sept communes.

Madame Delacou a quitté, avec nostalgie, la commune de Montjavoult pour la région parisienne.

Madame Marie-Claude Delacou, avec l'aide de son mari, a donné beaucoup de son temps et elle a toujours su montrer de grandes disponibilités et compétences au sein du fonctionnement de notre association.

L'A.S.V.V. la remercie très sincèrement pour tout le travail accompli et lui témoigne toute sa gratitude.

L'AGE D'OR DE MONTJAVOULT



Le dimanche 2 septembre 2001, les rues de notre village se sont peuplées de chineurs fidèles à la traditionnelle «Foire à Tout» annuelle.

C'est avec une grande satisfaction que nous avons vu notre stand se dégarnir rapidement.

Nous remercions monsieur Retot pour l'emplacement qu'il nous a offert, ainsi que toutes les personnes qui sont venues voir et acheter nos objets dont certains fabriqués par le club.



Le jeudi 25 octobre 2001, au nombre de 24 personnes, l'Age d'Or s'est retrouvé pour la sortie prévue : visite du Musée de la poterie de la Chapelle aux Pots, petit village de tradition potière au cœur du Pays de Bray.

Le beau temps étant avec nous, c'est avec entrain que nous avons effectué cette visite, très bien commentée, où nous avons pu admirer dans un cadre harmonieux, des poteries en grès réalisées par nos ancêtres : décoration et outils de travail.

Une cassette vidéo nous fut visionnée, nous permettant ainsi de comprendre la fabrication de ces objets à partir de la matière première.

Aujourd'hui, après le déclin de la poterie *commune*, ce sont des artistes qui perpétuent la tradition.



Parmi les plus connus citons :

- *Auguste Delaherche (1857-1940) il est l'un des plus brillants céramistes de son temps.*
- *Pierre Pissareff (1904-1981)*
- *André Bouché (1909-1992)*

Midi sonnant, nous nous sommes retrouvés pour déjeuner à la Ferme Auberge de La Landelle, dans une ambiance rustique et joyeuse, devant un bon feu de cheminée.

Puis ce fut le moment du retour en pensant déjà à la prochaine sortie.

« LES AMIS DE LA MOLIERE »

L'Association des Amis de la Molière rassemble une cinquantaine de familles résidant dans l'un ou l'autre des quatre villages de la butte de la Molière (Hadancourt-le-Haut-Clocher, Montagny en Vexin, Montjavoult et Serans) plus une dizaine de membres résidant dans d'autres villages du Vexin intéressés par ses activités.

L'Association a tenu son Assemblée Générale annuelle au presbytère de Serans, le samedi 24 novembre 2001 en présence de plusieurs maires et conseillers municipaux concernés :

- Rapport moral et compte-rendu des diverses activités de l'année (en particulier : randonnées sportives, balades en forêt, sorties botaniques dans la Molière)
- Rapport financier (et cotisation minimum annuelle)
- Renouvellement partiel du Conseil d'Administration



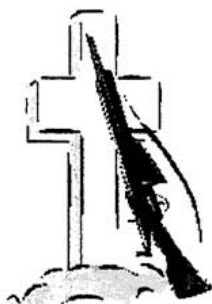
Toutes les résolutions ont été approuvées à l'unanimité.

Un vin d'honneur a clôturé cette manifestation qui a réuni plus de soixante dix « Amis de la Molière ».

Ph. M.

ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS DE MONTJAVOULT

LES CEREMONIES DU 11 NOVEMBRE 2001



- *Notre volonté de ne pas oublier est manifeste : car dans la grande hécatombe qui a saigné la jeunesse française, nous avons tous perdu au moins un membre de notre famille...*
- *Commémorer le 11 novembre, c'est accomplir notre devoir de mémoire à l'égard de ceux qui nous ont légué les valeurs républicaines et donné des repères moraux pour l'approche d'un avenir que l'on veut toujours meilleur et solidaire...*
- *S'il est vrai que les hommes meurent deux fois, la première fois le jour de leur décès, la seconde fois, lorsque plus personne ne parle d'eux, ayons garde de toujours préserver leur souvenir...*

Telles furent – entre autres – les paroles du Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants, que nous a lu Madame le Maire.

Auparavant, nous avons bénéficié de la présence de notre ancien curé, monsieur l'abbé DECAUX, venu célébrer tout spécialement ce dimanche 11 novembre, la messe à la mémoire des enfants de Montjavoult Morts pour la France, et de tous leurs frères d'armes.

Ensuite, ce fut la traditionnelle cérémonie au Monument aux Morts : appel des morts, dépôt de gerbe, Marseillaise.

Puis le long cortège des habitants de Montjavoult précédés des plus jeunes enfants jusqu'au cimetière où chacune des tombes des soldats furent fleuries.

Enfin, ce fut dans la grande salle multifonctions un bon moment de détente, toutes générations confondues : champagne et jus de fruits, sandwichs et friandises, conversations animées et souvenirs émus ; c'est dans des moments de ce genre que se constitue l'union du village.

Il s'agit pour nous d'honorer la mémoire de ceux qui se sont sacrifiés pour nous permettre de vivre libres et heureux dans notre pays. *Ne l'oublions pas !*

N'avons nous pas tendance à nous plaindre sur ce qui ne va pas à notre idée, sans penser d'abord à ceux qui ont donné leur vie pour nous ?

Soyons plus nombreux à répondre aux invitations qui nous sont adressées, à participer à la vie communale, à mettre la main à la pâte pour renforcer la cohésion du village. Tous y sont invités, petits et grands.

Les Anciens Combattants.

ETRE BIEN A MONTJAVOULT

Comme chaque année l'association a organisé sa 8^{ème} « FOIRE A TOUT » avec succès mais sans plus. La pluie est venue perturber quelque peu cette journée.

Le nombre des exposants reste le même malgré de nombreuses publicités. Enfin il faut espérer des jours meilleurs.

Nous profitons de cette occasion pour renouveler nos remerciements à la famille Gourdain pour la mise à disposition d'emplacements de parking bien utiles pour gérer le nombre de visiteurs venant à Montjavoult chaque année.



Le Président

POUR CEUX NES AVANT 1940

Vous êtes nés avant la télévision, avant la pénicilline, avant les produits surgelés, les photocopies, le plastique, les verres de contact, la vidéo et le magnétoscope, et avant la pilule.

Vous étiez là avant les radars, les cartes de crédit, la bombe atomique, le rayon laser, avant le stylo à bille, avant les lave-vaisselle, les congélateurs, les couvertures chauffantes, avant la climatisation, avant les chemises sans repassage, et avant que l'homme marche sur la lune.

Vous vous êtes mariés avant de vivre ensemble. La vie en communauté se passait au couvent.

Le « fast food » pour les Anglais, était un menu de carême et un « big mac » était un grand manteau de pluie.

Il n'y avait pas de mari au foyer, pas de congé parental, pas de télécopie, ni de courrier électronique.

Vous datez de l'ère d'avant les HLM et d'avant les pampers.

Vous n'aviez jamais entendu parler de la modulation de fréquence, de cœur artificiel, de transplant, de machine à écrire électrique, de yaourt, ni de jeunes portant une boucle d'oreille.

Pour vous, un ordinateur était quelqu'un qui conférait un ordre ecclésiastique, une puce était un parasite et une souris était de la nourriture de chat ; un site était un point de vue panoramique, un C.D. Rom vous aurait fait penser à un boisson jamaïcaine ; un joint empêchait un robinet de goutter et l'herbe était pour les vaches ; une cassette servait à serrer ses bijoux.

Pizza, MacDonald, Nescafé, Euro étaient des termes inconnus, le rock était une matière géologique, un gai était quelqu'un qui faisait rire et « made in Taiwan » était de l'exotisme.

Mais vous étiez sans doute une bonne race – robuste et vivace – quand on songe à tous les changements qui ont bouleversé le monde et à tous les ajustements qui vous ont été imposés. Pas étonnant que vous vous sentiez parfois perdus et qu'il y a un « fossé » entre vous et la génération d'aujourd'hui.

**Mais grâce soit rendue à Dieu, vous avez survécu !
Vous êtes vraiment un bon cru...**